

La compréhension de l'oral aux épreuves du baccalauréat

Définition de l'épreuve BO du 24-11-2011

http://media.education.gouv.fr/file/43/28/6/BO_MEN_24-11-11_200286.pdf

La compréhension de l'oral (LV1 et LV2) Epreuve de langues vivantes obligatoire pour les séries ES, S, STI2D, STD2A, STG, ST2S et STL Pas d'épreuve spécifique pour la série L

Le niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL est

- **B2 « niveau avancé ou indépendant » pour la langue choisie en LV1 et**
- **B1 « niveau seuil » pour la langue choisie en LV2.**

- **Durée** : 10 minutes (le temps d'écoute n'est pas inclus dans cette durée)

- Conditions de passation de l'épreuve

Cette évaluation a lieu **dans le cadre habituel de formation de l'élève**. Elle est **annoncée aux élèves**.

Les enseignants l'organisent **au cours du deuxième trimestre de l'année de terminale** sur des **supports, audio ou vidéo**, qu'ils sélectionnent en fonction des équipements disponibles dans les lycées et des apprentissages effectués par les élèves. Elle s'appuie sur des documents enregistrés liés aux notions du programme mais **non étudiés précédemment en classe**.

Il pourra s'agir de **monologues, de dialogues, de discours, de discussions**. Il pourra s'agir **d'extraits d'émissions de radio, de documentaires, de films, de journaux télévisés**. Il ne s'agira en aucune façon d'enregistrements issus de manuels ou de documents conçus pour être lus.

La durée de l'enregistrement n'excédera pas une minute trente. Le professeur peut également choisir d'évaluer les candidats à partir de deux documents. Dans ce cas, la longueur n'excédera pas une minute trente pour l'ensemble des documents et on veillera à ce qu'ils soient de nature différente : dialogue et monologue.

Le titre donné à l'enregistrement est communiqué aux candidats.

Les candidats ont **trois écoutes de l'enregistrement, séparées chacune d'une minute**. Ils peuvent prendre des notes pendant chaque écoute. Ils disposent ensuite de **dix minutes pour rendre compte par écrit en français** de ce qu'ils ont compris, sans exigence d'exhaustivité.

Pour chaque candidat, le professeur établit son évaluation à partir de la **fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2)** présentée en annexe du BO.

http://media.education.gouv.fr/file/43/28/6/BO_MEN_24-11-11_200286.pdf

Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen. À l'issue de cette évaluation, le professeur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat.

Entraîner la compréhension orale

Vous trouverez sur le site académique d'allemand un dossier en ligne consacré à la compréhension orale et relatant différentes expérimentations réalisées par des formateurs d'allemand en 2009-2010:

<http://www.allemand.ac-versailles.fr/spip.php?article287>

Faire écouter un document, proposer différents items à cocher, puis donner la solution lors de la mise en commun ne peut en aucun cas constituer un entraînement efficace. L'élève qui n'a pas compris le texte et à qui on apporte les réponses attendues sans l'aider à déterminer l'origine de ses difficultés, à analyser la pertinence des stratégies qu'il met en œuvre ne peut, au moment de la mise en commun, que se sentir condamné à un échec répété.

Entraîner la compréhension orale, c'est :

- Proposer plusieurs situations d'entraînement sur une même thématique ou sur des thématiques proches dans un même champ lexical, en intercalant des phases de lecture, d'expression écrite ou orale permettant de mémoriser le lexique, d'acquérir progressivement des connaissances et des compétences ;
- Favoriser l'attention (attention vient de ad-tendere : tendre vers...). Il convient donc d'une part de déterminer l'objet susceptible de focaliser l'attention, d'autre part d'installer des conditions favorables à l'écoute, activité individuelle par excellence, de veiller au silence, à la concentration ;
- Garantir de bonnes conditions acoustiques pour l'ensemble de la classe ;
- Motiver l'écoute, c'est lui donner du sens en l'inscrivant dans un projet pédagogique susceptible d'intéresser les élèves dans le cadre du programme culturel. L'élève écoute pour apprendre, comprendre, découvrir,
- Mettre les élèves en confiance en s'appuyant sur leurs réussites, en leur fournissant éventuellement des aides dont ils apprendront progressivement à se passer ;
- Entraîner la mémorisation en s'appuyant sur les autres activités langagières de compréhension écrite, expression écrite, expression orale ;
- Favoriser la mise en œuvre de stratégies de construction du sens en donnant des repères, en faisant expliciter la démarche ;
- Proposer des situations d'entraînement – dans la classe et hors la classe -permettant à l'élève de repérer ses compétences, mais aussi ses difficultés éventuelles ;
- Instaurer des temps de bilan, de mémorisation du lexique entre deux situations d'entraînement ;
- Jouer sur les connexions et l'interdépendance entre la compréhension orale et les autres activités langagières (lire, écrire, parler pour mieux écouter...) dans le cadre de travaux par groupes de compétence par exemple ;
- Donner à chacun des axes de progrès (en s'appuyant sur les descripteurs du CECRL) pour faciliter le passage de A2 à B1, de B1 à B2 ;
- Donner aux élèves l'occasion de formuler **dans la langue cible** ce qu'ils ont compris, les faits énoncés ou relatés, la thèse soutenue par le locuteur, les arguments, les exemples, ce qui constitue un entraînement efficace aux autres activités langagières. Cela leur permet de s'approprier les moyens linguistiques dont ils auront besoin pour rendre compte, en expression écrite ou orale, des travaux effectués dans l'année en lien avec les notions culturelles des programmes en dégageant les problématiques qu'elles sous-tendent.

Les difficultés liées au décodage du message peuvent se situer à différents niveaux :

→ **Au niveau du décodage acoustique**, du repérage des sons, en particulier concernant la perception des sons qui n'appartiennent pas à la langue maternelle.

→ **Au niveau du décodage phonétique**, du repérage des phonèmes et des unités de son. Il est à noter que la langue allemande ne présente pas de difficulté particulière pour les français à ce titre.

→ **Au niveau du décodage phonologique** et du repérage des **intonations**, des accents.

→ **Au niveau du décodage lexical** et du repérage des mots (unités de sens). Des mots familiers dans un contexte nouveau ou perturbé peuvent ne pas être facilement identifiés. Il

peut être difficile de discriminer des unités de sens (lexèmes) même sur une chaîne sonore plus ou moins standard à cause de quelques variations de prononciation. Le déficit lexical avéré chez certains élèves constitue un obstacle majeur pour l'accès au sens : un répertoire lexical trop restreint ne permet pas en effet de mettre en œuvre des stratégies de compensation, de déduction ou d'inférence.

→ **Au niveau du décodage sémantique** : La construction du sens s'appuie bien évidemment sur les décodages précédents mais dépend également, en fonction des documents, de tout un réseau complexe de savoirs culturels et civilisationnels, de représentations, du raisonnement logique mais aussi de l'imagination... Un élève peut très bien avoir identifié le sens de différents mots, mais ne pas avoir été capable de construire le sens global. Comment l'aider dans cette approche progressive de construction du sens ? Quelles étapes intermédiaires peut-on proposer ?

Il s'agit, dans la mesure du possible, de proposer un accompagnement personnalisé pour permettre à chaque élève d'être capable d'une part d'accéder au sens du document sonore, d'autre part d'en assurer la restitution, écrite ou orale. Les nouvelles technologies (MP3, labo multimédia, balado-diffusion, tableau numérique interactif) permettent de proposer des entraînements à partir de supports variés et différenciés en fonction du niveau de compétence des élèves. La banque audiolingua sur le site de l'académie de Versailles propose des supports d'entraînement variés, classés par thématique. C'est un outil largement utilisable en classe mais aussi en dehors de la classe dans différents contextes d'apprentissage (introduire une thématique/ une problématique, entraîner et/ou évaluer la compréhension orale...). On n'hésitera pas, dans cette perspective, à recourir au témoignage de locuteurs natifs (assistants de langue, élèves ou professeurs germanophones présents dans le cadre d'un échange...)

A éviter à tout prix : un entraînement exclusif à la restitution en français.

L'épreuve de baccalauréat prévoit certes une restitution du texte en français, mais nous préconisons vivement que les situations d'entraînement puissent être différentes de la situation d'évaluation. L'usage du français doit rester tout à fait marginal en cours de langue, la langue de communication dans la classe doit rester la langue cible.

Nous vous proposons les documents suivants qui pourraient vous aider à construire une démarche d'entraînement/ d'évaluation de la compréhension orale.

1) **Inscrire le document sonore dans une problématique en lien avec une des notions du programme** Le document sonore – audio ou vidéo- est avantageusement préparé en amont ou complété ensuite par d'autres documents donnant lieu à des entraînements à la compréhension écrite, expression écrite ou orale, l'ensemble de ces quelques documents constituant un dossier autour d'une même problématique clairement identifiable par l'élève. Le document sonore servant d'entraînement ou d'évaluation doit être en lien avec ce qui est étudié en classe.

2) **Mettre en place des entraînements réguliers, en classe et hors la classe en utilisant les nouvelles technologies.**

Les élèves doivent apprendre à construire des réseaux de sens en s'appuyant sur leurs connaissances et en mettant en œuvre des stratégies de compréhension (émettre des hypothèses, déduire, induire, identifier des mots en contexte...)

Ils doivent apprendre à utiliser les temps de pause pour prendre des notes, en prenant des repères au fil des différentes écoutes.

Dans le cadre des entraînements, on peut envisager de proposer aux élèves une grille de guidage (cf ci-dessous) s'appuyant sur les descripteurs du cadre européen de référence pour les langues rappelés en annexe. Cette grille ne peut être utilisée pour l'évaluation au baccalauréat. Il s'agit avant tout de baliser le chemin d'apprentissage de l'élève, de l'aider à prendre conscience de ses points forts et de ses faiblesses et de le mettre en projet de progresser.

Niveaux	Mots repérés dans la langue cible	Sens repérés en français	Eléments de compte rendu dans la langue cible	Eléments de compte rendu en français
A1 Éléments isolés				
A2 Faits, situation, lieu, moment, personnages....				
B1 Cohérence chronologique et logique, articulation des éléments				
B2 Repérage de l'implicite et du contexte, notion de point de vue				

3) **Articuler les entraînements à la compréhension orale avec les autres activités langagières.**

Les stratégies de lecture (inférer le sens, émettre des hypothèses, déduire le sens, s'appuyer sur les mots transparents...) participent à la construction des compétences en jeu pour construire le sens d'un message oral. L'expression orale entraîne la mémorisation, la mise en cohérence d'éléments isolés, la compétence lexicale, de même que l'expression écrite.

4) **Veiller à la construction de la compétence lexicale**

La méconnaissance du lexique constitue une entrave essentielle pour accéder au sens. La reconnaissance d'un mot, même connu, à l'oral exige une maîtrise de sa phonologie, de son utilisation en contexte, de la sémantique.

Cf L'aventure du lexique (CRDP Lille)

Choisir un support pertinent pour évaluer la compréhension orale au baccalauréat

Il peut s'agir de documents audio ou vidéo sélectionnés en fonction des équipements disponibles dans les lycées (labo multimédia, lecteur de CD, lecteur MP3...) et des apprentissages effectués par les élèves.

Problématique :

Entraves à la compréhension :

Aides à la compréhension :

Noter pour chacun des niveaux, en fonction des descripteurs du CECRL et des grilles d'évaluation, les éléments attendus.

**Relever les éléments du support choisi - si possible sans recourir Remarques
au script - à partir d'écoutes successives**

A1 Quelques éléments isolés permettant une amorce de compréhension

A2 Eléments permettant d'identifier quelques points essentiels (situation, lieu, moment, personnage, thème)

Compréhension partielle, lacunaire ou superficielle.

B1 Détails significatifs et articulations chronologiques et logiques essentielles.

(LV2)

Points principaux de la discussion.

Compréhension satisfaisante.

B2 Eléments relevant d'une compréhension fine du texte, voire de l'implicite / Attitude et point de vue du/ des locuteur (s)

(LV1)

Compréhension fine.

Les conditions de passation de l'épreuve

Il convient de garantir à tous les élèves des conditions d'écoute optimales: la passation peut se faire dans une salle de classe dont on aura vérifié au préalable l'acoustique. Il faudra prévoir d'installer plusieurs enceintes dans la salle s'il y a de nombreux élèves. La passation peut se faire en labo multi media avec diffusion générale sans accès direct au document : l'élève ne doit écouter le document que trois fois avec une pause d'une minute entre les enregistrements. Il est vivement recommandé de préparer le document audio / vidéo sous cette forme.

Les conditions de passation doivent être équivalentes pour tous les élèves : on ne peut laisser les élèves travailler seuls avec des MP3.

Créer un support audio avec le logiciel audacity

Utiliser audacity

<http://www.langues.ac-versailles.fr/spip.php?article478>

Construire son évaluation en fonction du support

Des collègues proposent les pistes méthodologiques qu'elles ont élaborées pour évaluer les mêmes copies d'élèves à partir du support «Meine Ferien» (audiolingua)

Annexe 1

Les descripteurs du cadre européen de référence pour les langues

La réception orale de A2 à B1 et de B1 à B2

A2

Comprendre une intervention
brève si elle est claire et simple

B1

Comprendre les points
essentiels d'une intervention
énoncée dans un langage clair
et standard.

B2

Comprendre des interventions
orales assez longues sur un
sujet familier ou non. Suivre
une argumentation complexe si
le sujet est relativement
familier

Annexe 2

Grille d'évaluation de la compréhension orale pour les LV1 et les LV2

http://media.education.gouv.fr/file/43/28/6/BO_MEN_24-11-11_200286.pdf